



Association des médecins
vétérinaires du Québec en
pratique des petits animaux

LIVRE BLANC

ÉNONCÉS DE POSITION



Révision du Livre blanc (mai 2019)
Mise à jour des énoncés (septembre 2025)

SOMMAIRE

Page

2 Sommaire

3 Origine du Livre blanc

4 L'importance d'un Livre blanc pour la médecine vétérinaire

6 Protocole d'adoption des énoncés de position

7 Liste des énoncés en vigueur de l'AMVQ

Différentes associations vétérinaires rédigeant des énoncés de position :

Association canadienne des médecins vétérinaires
American Association of Feline Practitioners (AAFP)
American Animal Hospital Association (AAHA)
American Veterinary Medical Association (AVMA)
Ontario Veterinary Medical Association (OMVA)

* Cette liste peut être incomplète

8 Conclusion

ORIGINE DU LIVRE BLANC

Un **Livre blanc** est un recueil d'informations destiné à un public déterminé pour l'amener à prendre une décision sur un sujet particulier. Son usage officiel dans le domaine politique a évolué depuis son apparition dans les années 1920. Né du besoin d'exprimer les intentions d'un gouvernement dans un contexte précis, il peut servir à établir une mise au point de portée générale ou à rechercher un consensus dans un cadre spécifique. Il permet aussi à des institutions privées ou publiques, à but non lucratif, de publier un message officiel sous forme d'état des lieux sur un domaine d'intérêt public.

Son caractère institutionnel s'est modifié avec le temps. Les Livres blancs trouvent aujourd'hui un nouvel emploi dans un contexte non officiel, tel celui qui a trait aux activités économiques. La communication d'entreprise, par l'intermédiaire du marketing, des relations publiques et d'Internet, tire parti de l'efficacité de cet outil de développement commercial interactif.

Adapté de l'expression **White Paper**, le terme « Livre blanc » tire son origine au Royaume-Uni où il s'applique aux documents gouvernementaux, aux rapports, et aux énoncés de politique, dont l'épaisseur est insuffisante pour justifier la forte reliure bleue habituellement en usage. C'est en 1939 que ce terme fut utilisé pour la première fois à un document gouvernemental au Canada.

Dans leur conception d'origine, les Livres blancs visent à donner naissance à des décisions politiques. Leur fonction première a dérivé dans le domaine du marketing et des relations publiques. Ils sont aussi utilisés dans le développement de la communication d'entreprise. Ils servent aujourd'hui de plus en plus aux entreprises qui cherchent à promouvoir leur savoir-faire.

Sa fiabilité repose également sur des références extérieures indépendantes dont la présence dans le document rassure le lecteur qui peut y accéder librement. Les éventuelles citations d'experts dont les travaux sont reconnus renforcent le caractère professionnel du Livre blanc. En faisant appel à de telles sources d'informations, pourvu qu'elles soient les plus neutres et les plus objectives possible, la crédibilité du Livre blanc rehausse l'image de l'entreprise qui le diffuse et la confiance dans la solution offerte. Les lecteurs peuvent vérifier par eux-mêmes ce qu'ils lisent.

L'IMPORTANCE D'UN LIVRE BLANC POUR LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Depuis toujours, le médecin vétérinaire est considéré comme LA référence en termes de santé et de bien-être animal.

Il est donc tout à fait normal, dans un monde de communication, qu'il soit de plus en plus sollicité à prendre position sur la place publique concernant des sujets touchant la vie animale. Évidemment, chaque médecin vétérinaire au Québec est libre de ses opinions et tous jouissent de la liberté de les exprimer selon leur bon vouloir et sur les tribunes qu'ils jugent nécessaire d'employer.

Toutefois, il est clair que la force du nombre est parfois essentielle pour faire évoluer la pensée d'une société. À cet effet, l'Association des médecins vétérinaires du Québec en pratique des petits animaux (AMVQ) demeure l'un des meilleurs véhicules pour promouvoir des idées communes à tous les médecins vétérinaires du Québec œuvrant dans ce secteur d'activité.

D'autres associations de médecins vétérinaires au Canada, aux États-Unis et un peu partout dans le monde se prononcent publiquement sur différents sujets, et ce, depuis plusieurs années. Bon nombre de ces prises de position sont en parfaite harmonie avec la pensée vétérinaire des médecins vétérinaires du Québec. Cependant, la sensibilité québécoise, si unique à notre nation, se reflète également dans notre profession qui a des opinions bien à elle sur certains aspects du respect de la vie animale.

Cette réalité s'est clairement exprimée à la suite d'une consultation réalisée en janvier 2012 auprès de 201 médecins vétérinaires membres de l'AMVQ en pratique des petits animaux. En effet, 91,5 % des répondants ont affirmé être d'accord pour que notre association émette des énoncés de position afin d'informer les propriétaires d'animaux.

C'est pourquoi, à la suite de demande des membres, il a été décidé que l'AMVQ en pratique des petits animaux, à l'instar des autres associations vétérinaires, publierait désormais des énoncés de position sur différents sujets jugés importants.

C'est pourquoi l'AMVQ en pratique des petits animaux publie ce Livre blanc de son histoire afin que tous ses membres soient en mesure de bien comprendre la démarche entreprise. À la lecture de ce Livre blanc, vous serez à même de découvrir que le protocole que nous avons mis en place va même au-delà des demandes de nos membres.

Nous avons fait nos devoirs et comparé avec ce qui se fait ailleurs pour en soutirer le meilleur. Nous pouvons déjà vous assurer que peu d'associations vétérinaires dans le monde peuvent se targuer d'avoir adopté une démarche aussi limpide dans le choix de ses énoncés.

Vous êtes les maîtres d'œuvre

et

l'AMVQ en pratique des petits animaux, votre porte-voix.

PROTOCOLE D'ADOPTION DES ÉNONCÉS DE POSITION

Ce protocole fut révisé et son fonctionnement entériné par le conseil d'administration le 26 mai 2019 comme il suit. Les énoncés de position devront refléter la mission et la vision de l'AMVQ en pratique des petits animaux. Ils peuvent être d'ordre médical, social, concerner le bien-être animal, le principe « une santé » (one health), ou provenir de l'actualité. Ils devront également s'appuyer sur la médecine factuelle (evidence-based medicine) et des sources vérifiables et crédibles.

Les sujets de futurs énoncés de position peuvent être déterminés selon la suggestion des membres de l'AMVQ en pratique des petits animaux ou selon la volonté des administrateurs.

Étape 1

Rédaction de l'énoncé de position.

Étape 2

Envoi de l'énoncé de position aux membres pour une période de deux semaines aux fins de commentaires. Résultats compilés dans un tableau avec les noms des membres ayant fait des commentaires et les commentaires.

Étape 3

Correction/modification possible de l'énoncé, en fonction des commentaires jugés pertinents par le comité des énoncés.

Étape 4a

Si les modifications sont importantes et modifient de façon significative l'énoncé de position suggéré, il est envoyé de nouveau aux membres aux fins de commentaire pour une dernière consultation de deux semaines.

Étape 4b

Si les modifications sont mineures, l'énoncé corrigé est présenté au conseil d'administration pour approbation.

Étape 5

Rédaction finale de l'énoncé en fonction des derniers commentaires des membres.

Étape 6

Vote du conseil d'administration sur l'énoncé de position.

Lorsqu'approuvés, les énoncés de position seront affichés sur le site Internet de l'AMVQ en pratique des petits animaux. Selon la décision des administrateurs, ils pourront être diffusés dans les médias, ou sous toute autre forme, afin d'en informer l'ensemble de la profession ainsi que le public.

LISTE DES ÉNONCÉS EN VIGUEUR À L'AMVQ

Énoncé no 1 : [La stérilisation animale au Québec](#) (février 2014)

Énoncé no 2 : [L'essorillement et la caudectomie canin au Québec](#) (amendé en août 2017)

Énoncé no 3 : [L'usage judicieux des antibiotiques au Québec](#) (septembre 2015)

Énoncé no 4 : [L'identification par micropuce](#) (août 2016)

Énoncé no 5 : [L'alimentation à base de viande crue](#) (février 2017)

Énoncé no 6 : [Les soins dentaires professionnels](#) (septembre 2017)

Énoncé no 7 : [Gestion de la douleur](#) (mai 2018)

Énoncé no 8 : [Bannissement des races de chiens](#) (mai 2018)

Énoncé no 9 : [Adoption responsable](#) (mai 2019)

Énoncé no 10 : [Euthanasies éthiques](#) (septembre 2019)

Énoncé no 11 : [Onyxectomie non thérapeutique chez le chat domestique](#) (novembre 2020)

Énoncé no 12 : [Dévoicalisation des chiens](#)

Énoncé no 13 : [Homéopathie](#)

Énoncé no 14 : [Ergotomie non thérapeutique](#)

Énoncé no 15 : [Vaccination](#)

DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS VÉTÉRINAIRES RÉDIGEANT DES ÉNONCÉS DE POSITION

[ASSOCIATION CANADIENNE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES \(ACMV\)](#)

[AMERICAN ASSOCIATION OF FELINE PRACTITIONERS \(AAFP\)](#)

[AMERICAN ANIMAL HOSPITAL ASSOCIATION \(AAHA\)](#)

[AMERICAN VETERINARY MEDICAL ASSOCIATION \(AVMA\)](#)

[ONTARIO VETERINARY MEDICAL ASSOCIATION \(OVMA\)](#)

CONCLUSION

Avec ce Livre blanc, l'AMVQ a enclenché le processus qui la mènera à la publication de ses premiers énoncés de position dès 2014. Plusieurs énoncés ont pu être rédigés et se faire adopter depuis. Pour d'autres, le chemin risque d'être plus long ; les mentalités et les opinions de la profession évoluant à leur propre rythme.

N'hésitez pas à communiquer avec notre bureau de direction en tout temps si vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet de ce document.

Le comité des énoncés de position de l'AMVQ en pratique des petits animaux